

Politique | Plénière: la Nouvelle-Aquitaine a avancé sur des dossiers de fond



La séance plénière du Conseil régional de ce lundi 26 mars était la première de l'année 2018. La première aussi à se tenir en l'absence de Joan Taris, conseiller régional Modem assidu des rendez-vous de l'assemblée régionale qui a mis fin à ses jours le 15 janvier dernier, et pour lequel les hommages se sont multipliés. Une séance plénière qui voyait aussi pour la première fois, la nouvelle organisation de l'assemblée, avec notamment l'apparition du groupe « génération.s » au sein de la majorité, présidé par Naïma Charaï et Stéphane Delpyrat, lui même remplacé à la tête du groupe socialiste par Mathias Fekl. Ce dernier, Ministre de l'Intérieur à la fin du mandat de François Hollande, a d'ailleurs particulièrement salué l'action des forces de l'ordre lors des actes terroristes de Trèbes ainsi que la mémoire des victimes, dont le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame. Une minute de silence a ainsi été respectée en début de séance à la demande du Président Alain Rousset.

C'est donc avec une certaine émotion qu'a démarré la séance plénière, avant de céder la place aux débats sur les nombreux dossiers de fond (45 !) présentés aux élus. Premier d'entre eux, porté par le vice-président aux transports, Renaud Lagrave, la création d'un « Syndicat Mixte Intermodal Nouvelle-Aquitaine » (SMINA). Autant dire une structure permettant, par la coordination entre la Région et les 27 autres Autorités Organisatrices de la Mobilités (AOM) du territoire régional, d'assurer une véritable « chaîne des modes de déplacements » sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Le SMINA aura pour ce faire trois compétences obligatoires sur la coordination des services de transport, l'information multimodale et la mise en place d'une billettique unique à travers toute la région, quel que soit le mode de déplacement choisi. Mais « à titre facultatif, le SMINA pourra aussi se voir transférer par ses membres d'autres compétences », indique Renaud Lagrave.

"Le report modal est-il toujours ce qui guide l'aménagement du territoire et de la mobilité en France?"

Parmi elles, le financement de nouveaux services de transports, une coordination des politiques vélo et

covoiturage ou encore « la création d'un observatoire des déplacements et initiatives locales permettant de se projeter à 20 ou 30 ans sur une intermobilité optimum », illustre l'élue. Un syndicat mixte dont la création a globalement été saluée, dans les rangs de l'assemblée... Si ce n'est une inquiétude de l'UDI, notamment portée par Jean Dionis du Séjour, sur la question de l'autonomie fiscale des collectivités ayant choisi de lever le versement transport. Cette contribution locale des employeurs permet en effet de financer les transports en commun. Une question des versements de transport également soulevée par Nicolas Florian pour les LR. Mais si, malgré la réponse rassurante de Renaud Lagrave, le groupe UDI a finalement choisi de s'abstenir au côté du FN, les autres élus ont voté la création du syndicat mixte, qui devrait ainsi tenir son comité syndical d'installation au tout début du mois de juin, pour un projet lancé il y a moins d'un an en avril 2017.

Une thématique Transport qui aura permis, de manière incidente, à Alain Rousset (relancé par Virginie Calmels sur la ligne Pau-Canfranc à la lumière des rapports Duron et Spinetta invitant à l'abandon des petites lignes) et Renaud Lagrave de pointer qu'en matière de rénovation des lignes, prévue au Contrat de Plan Etat Région, « l'Etat n'est pas au rendez-vous ». « Nous, nous avons respecté notre parole sur le CPER, nous avons avancé les crédits sur toutes les lignes. L'Etat n'a payé que 7 % de sa part et SNCF Réseau n'est pas capable d'assurer le job. La liste des lignes qui vont fermer va croître. Sur le CPER on devrait être à mi-parcours ; il n'en n'est rien, il y a des lignes qui sont en grand danger ! C'est à se demander si le report modal est toujours ce qui guide l'aménagement du territoire et de la mobilité en France...! », gronde les deux hommes. Et le Président d'ajouter, « sur la ligne Bergerac-Libourne, nous allons faire l'avance à l'Etat de 24 M€ ».

Quant à la Bedous-Canfranc, malgré l'appel de Virginie Calmels « à la suspension des financements, surtout au regard des menaces de fermeture d'autres lignes », Alain Rousset prenant la pique avec ironie, répond à cette suggestion que l'Europe n'a pas validé « seulement l'étude, (comme le sous-entendait l'élue LR, ndlr) mais aussi l'ensemble du projet, avec un financement de 50% des études et 40% du chantier ».

Unanimité pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Dans un tout autre champ de compétence, la séance plénière de ce 26 mars aura aussi permis le vote, à l'unanimité, du Schéma Régional Enseignement Supérieur Recherche et de l'Innovation (SRESRI). « Un travail de longue haleine » porté de consultation en concertation avec l'ensemble des acteurs par Gérard Blanchard, Vice-président ad hoc. « 40 réunions publiques sur 14 mois soit près de 2500 personnes mobilisées autour du projet porté par ce Schéma qui porte « la vision politique de faire de la région Nouvelle-Aquitaine un pôle stratégique en matière d'enseignement supérieur et de la recherche, à ambition nationale. ». Concrètement, face à des déficits constatés, les ambitions de ce SRESRI « sont d'améliorer le potentiel universitaire et scientifique, de lutter contre les inégalités territoriales en la matière, de structurer des réseaux de recherche pluridisciplinaire répondant aux grands enjeux sociétaux, de développer les déterminants de l'innovation sur le territoire régional, et enfin, de promouvoir une culture scientifique auprès de tous les citoyens. » Des ambitions qui auront largement su séduire les élus de tous bords dans l'hémicycle, même si certains, à l'image de Martine Moga, pour le Modem appellent rapidement à un plan d'action opérationnel : « Le squelette est beau, ne manque plus qu'à mettre de la chair et peut-être un supplément d'âme ».

Accompagner les territoires en mutation

Sans pouvoir, ici, lister l'ensemble des 45 dossiers soumis au vote des élus, soulignons que cette séance est décidément venue acter beaucoup de délibérations évoquées de longue date par l'exécutif régional. Outre le « SMINA », et le « SRESRI », c'est également ce lundi qu'a été voté, même s'il n'aura pas su convaincre sur les bancs de l'opposition, le règlement d'intervention de la politique contractuelle territoriale du Conseil régional. Une politique qui vise, souligne Gérard Vandembroucke, le vice président en charge du dossier, « à accompagner les territoires en mutation, à mieux appréhender la ruralité, et à conforter tous les territoires ruraux par la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes. » Bien mieux accueilli en revanche, les élus ont validé à l'unanimité le Plan de développement de la filière thermale en Nouvelle-Aquitaine. La filière qui a reçu près de 150 000 curistes en 2017, représente près de 15000 emplois pour un chiffre d'affaires estimé des établissements de Nouvelle-Aquitaine à 130M€.



Solène Méric

Credit Photo : Aqvi.fr
Publié sur aqvi.fr le 27/03/2018
[Url de cet article](#)